

DEAES

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

CAP, BEP • NIVEAU 3

Arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

95%

Taux de réussite
au diplôme de
novembre 2025

Le métier

L'accompagnant Éducatif et Social (AES) réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Personnes concernées

Enfants, adolescents, adultes en situation de handicap, de dépendance et/ou de vulnérabilité.

Champs d'intervention

Secteurs sanitaire, social et médico-social, service à la personne : particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), etc.

Établissements sanitaire, social et médico-social : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), établissements hospitaliers.

Structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

Objectifs du métier

Accompagner les personnes concernées dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, repas et loisirs), etc.

Accompagner les enfants en situation de handicap dans les activités de vie sociale, scolaire et loisirs.

Assurer une présence relationnelle aux personnes accompagnées.

Préserver et redonner de l'autonomie aux personnes concernées.

FORMATION SUR 12 MOIS

- 546 h de formation théorique
- 21 h de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU niveau 2)
- 840 h de formation pratique**
- **Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours - allègement possible

Début de formation : Septembre
2 semestres = 1407 h

DIFFÉRENTS STATUTS

- Formation initiale
- Formation en apprentissage
- Formation professionnelle

ADMISSIONS

Public et prérequis

- Tous publics, poursuite et reprise d'études, demandeurs d'emploi, salariés etc ...

- Aucun diplôme n'est exigé.

Inscription sous réserve de satisfaire aux critères d'admission :

- Inscription auprès de l'IRFASE

- En formation professionnelle

Salarié (financement employeur / OPCO), adulte en reprise d'études (CPF de transition, CPF ou autres), demandeur d'emploi (nous consulter).

- En formation initiale

Tarifs et conditions
générales de vente
www.irfase.fr

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP42423

MON
COMPTE
FORMATION

Région
Île-de-France

Essonne
TERRE D'AVENIR

Évry
courcouronnes

Grand Paris Sud

Évry
Département de l'Essonne

UNIVERSITÉ ÉVRY
PARIS-SACLAY

EVE

UNAFORIS

Erasmus+

Formation théorique

Le diplôme est structuré en 5 blocs de compétences (BC)

➤ La formation théorique : 567 h

➤ BC 1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 h) et AFGSU (21 h)

➤ BC 2 – Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 h)

➤ BC 3 – Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 h)

➤ BC 4 – Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 h)

➤ BC 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 h)

Formation pratique

En situation d'emploi et en contrat d'apprentissage

• 700 heures de formation pratique auprès de l'employeur et 1 stage 140 heures (hors employeur)

En formation initiale

• 840 h de stage répartis en 2 stages de 420 heures ou 3 stages de 280 heures chacun dans des lieux professionnels différents

Modalités d'évaluation

La formation délivre un **DIPLÔME DE NIVEAU 3**

• **Pour valider la formation**, chaque bloc de compétences devra être validé.

• **Les blocs de compétences sont capitalisables**. Ils peuvent être acquis séparément.

Poursuite d'études

Les accompagnants éducatifs et sociaux ont la possibilité de poursuivre leurs études dans le domaine social en visant le diplôme d'état de moniteur éducateur de niveau 4, ou de s'orienter vers la filière des soins pour obtenir le diplôme d'aide soignant.

OBJECTIFS

➤ Proposer une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier de d'accompagnant éducatif et social.

➤ Acquérir un diplôme de niveau 3.

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Les dispenses ou allègements pourront être étudiés sur demande en fonction du diplôme avant l'entrée en formation.

Des dispenses pour l'entrée en formation sont prévues par l'article 2 de l'arrêté du 30 août 2021

➤ Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V du présent arrêté ; Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences.

➤ Les lauréats de l'Institut de l'engagement.

➤ Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

➤ Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles.

➤ Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'État d'aide médico psychologique ou du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale. Ces candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les accompagnants éducatifs et sociaux travaillent dans divers secteurs tels que le sanitaire, le social, le médico-social, les services à la personne (y compris les services d'aide et d'accompagnement à domicile), les établissements médicaux et sociaux (comme les EHPAD et les CHRS), ainsi que dans des structures liées à la petite enfance, à l'éducation, à la formation, à l'emploi et aux activités culturelles...,



Méthode et modalités pédagogiques

Les équipes de l'IRFASE se proposent de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation en vous soutenant dans vos acquisitions et en partageant son expérience avec les institutions.

L'IRFASE propose une formation hybride avec des enseignements majoritairement en présentiel et également en distanciel.

Elle s'appuie sur différentes modalités pédagogiques déclinées sous la forme d'enseignements théoriques, ateliers méthodologiques et professionnalisants, d'ateliers de médiation artistique, de journées d'étude et de travail en autonomie.

La formation propose également un enseignement de langue vivante en anglais, un enseignement relatif à l'utilisation des outils pédagogiques numériques et des ressources du CRD (Centre de Ressources Documentaires).

Accessibilité

L'IRFASE a fait le choix de l'inclusion, au coeur de ses valeurs, en nommant une référente handicap qui a pour mission de faciliter l'accessibilité des candidats aux admissions et l'insertion en formation des étudiantes en situation de handicap quelle que soit leur situation administrative.

Les équipes pédagogiques ainsi que les délégués de promotion sont également associés à cette dimension inclusive, relais important au niveau de la vie étudiante.

